

Jean REDOUR  
"La Nie au Roy"  
Route de Chinon  
37140 Bourgneil.

le 4 Décembre 1985

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 25 Novembre dernier qui m'est parvenue à mon nouveau domicile.

Je me fais un plaisir de vous fournir les renseignements que vous avez sollicités.

Je suis né le 18 Novembre 1920 à Saint Just des Narais (Oise), commune rattachée autoritairement à Beauvais en 1943. Après avoir obtenu le Baccalauréat Philosophie au ~~Be~~ Lycée Félix Faure de Beauvais, j'ai commencé des études de licence en Droit tout en exerçant une activité salariée : tout d'abord instituteur intérimaire de temps de guerre de 1939 à 1941, puis de 1941 à la date de mon arrestation - 9 juillet 1943 - rédacteur auxiliaire à la Préfecture de l'Oise. Je n'ai adhéré à aucune formation politique ou organisation syndicale. J'étais simplement gaulliste depuis 1940 pour la libération de la France.

Après des actes de résistance individuels je suis entré officiellement dans la Résistance le 1<sup>er</sup> Novembre 1942 (Forces Françaises Combattantes - Réseau C.N.D. Castille) après avoir été contacté par M<sup>me</sup> Marcelle GEUDELIN, morte en déportation.

J'ai été arrêté le 9 juillet 1943 à la Préfecture de l'Oise par le Gestapo d'Amiens en raison de mon activité résistante au sein du Réseau : fourniture de faux papiers aux réfractaires du S.T.O., constitution de groupes de résistance et de dépôts d'armes (attestation délivrée par le Lieutenant-Colonel LÉCOTTE, Chef liquidateur du Réseau C.N.D. Castille).

Mon arrestation est due à une délation. Interné à la Caserne Agel de Beauvais (prison militaire allemande), j'ai été transféré le 22 Septembre 1943 au camp de Compiègne-Royallieu. Le 29 Octobre 1943 j'ai été déporté au camp de BUCHÉSWALD, puis le 3 Janvier 1944 au camp de DORA - tunnel où étaient montés les V. et V<sub>2</sub>. J'ai été libéré le 15 Avril 1945 par l'Armée

Britannique après que le camp de DORA eût été évacué en raison de l'avance alliée.

À mon retour le 1<sup>er</sup> Mai 1945 j'ai repris mes fonctions à la Préfecture de l'Orne et après j'ai pris ma retraite le 1<sup>er</sup> Décembre 1980. Il n'est de vous dire qu'on j'ai dû cesser mes activités à deux reprises à la suite de maladies contractées en déportation.

Telle est exposée brièvement ma vie et à votre disposition pour tout renseignements complémentaires, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le bon